



Conseil exécutif 2019-2020
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #10 - Automne 2019
Mercredi le 2 octobre 2019
Université de Sherbrooke --- A9-146-2

Présent.es:

William Richard
Arianne Tévis-Beauchamp
Dereck Dumont
Stéphanie Larouche
Lauriane Massie
Emie Baker
Matilda Bourdeau-Chabot
Vincent Beaupré

Observateur.rices:

1. **Ouverture de la séance**
William Richard déclare l'ouverture de la séance à 11h38.

2. **Désignation du praesidium**
Dereck Dumont propose William Richard à la présidence et Jacqueline Ohayon au secrétariat.
Vincent Beaupré appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Dereck Dumont propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Arianne Tévis-Beauchamp appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption des procès-verbaux**

5. **Suivi des dossiers en cours**
 - 5.1. **Nom de la cotisation - fonds des réfugiés**

William Richard : Pour la cotisation, finalement, nous sommes souverains, par contre, c'est controversé de ne pas savoir où va la cotisation, il va falloir se pencher là dessus en CA. On peut garder le 931\$ environ.

5.2. Entente Café des maîtres

Vincent Beaupré: J'ai envoyé aux gars le contrat "finalisé". Ils vont me revenir avec les points à modifier. La seule question est pour le point 7.2: qui sont les membres du conseil des membres? Combien de personnes?

William Richard: Le conseil des membres, c'est les associations des deux campus qui viennent en droit pour une instance commune. C'est un quorum de 30 personnes, 60 personnes en tout. Il faudrait qu'ils prévoient le café pour 60 personnes - ceux qui n'en boivent pas.

Lauriane Massie : C'est le dimanche 22 mars.

Malory Grondin arrive à 11h44.

Matilda Bourdeau-Chabot: Est ce qu'ils savent qu'on a du café Orient express?

Vincent Beaupré: Non, mais c'est dès le moment où on signe. Ce n'est pas une entente d'exclusivité. J'ai modifié le contrat. L'obligation prévue est de solliciter le café des maîtres. On a enlevé le "exclusivement". Ils n'ont rien dit à ce propos.

Jacqueline Ohayon arrive à 11h46.

5.3. Collants V&O - Barreau

William Richard: Aucun avancement sur ce dossier.

5.4. Photos CE

William Richard : La semaine prochaine avant notre CE ou le 29 octobre au retour de la relâche?

Arianne Tevis-Beauchamp: Je serai à Miami le 29 octobre.

William Richard: Donc le 10 octobre à 16h30.

Stéphanie Larouche: Est-ce qu'on réquisitionne un photographe ou entre nous?

William Richard: Je pensais t'écrire pour demander à un de nos photographes. On pourrait se mettre semi-décontracté pour avoir l'air accessibles.

Malory Grondin: Je ne sais pas comment les photographes prennent des photos, je sais que Ioana a une camera...

Dereck Dumont: Considérant qu'on a des photographes élus, on pourrait leur demander avant.

Matilda Bourdeau-Chabot: Pour votre information, ma caméra est moins bonne que celle de Ioana.

Lauriane Massie: Je ne vois pas de problème à demander à Ioana, les photographes ont été élus pour les événements. Surtout si la caméra à Matilda est moins bonne.

William Richard propose de demander en premier à Ioana pour les photos.

Vincent Beaupré appuie.

Le vote est demandé

Abs: 1

Pour: 8

Contre: 1

Jacqueline Ohayon: Sur le même sujet des photos, le comité Common Law m'a demandé si on pensait faire des photos, comme l'année passée (on me dit que ça avait été fait par Ioana?)

William Richard: L'année passée, c'est parce que Ioana voulait le faire. Si quelqu'un entre vous veut prendre le mandat, ce serait cool, mais devraient écrire directement Ioana.

Malory Grondin: Ce n'est pas un mandat qu'elle s'est donné. Il y a toujours eu une photo de comité avec le membre du CE, depuis 4 ans que je suis ici, ça s'est toujours fait avec un photographe de l'AGED. Je crois que ça fait partie du mandat de la personne aux communications.

Dereck Dumont: Ce que j'ai compris c'est que Ioana avait fait le choix, ou sinon les comités prenaient une photo avec un cellulaire. Ce n'est pas un service offert aux comités.

Lauriane Massie : Je ne pense pas non plus que c'est le mandat de la personne aux comms. C'est les comités qui s'arrangeaient, on a 25 comités, ce serait lourd à organiser. On peut le mentionner aux comités qu'ils ont la possibilité de le faire car c'est le fun.

Matilda Bourdeau-Chabot : Même chose, mais je vais ajouter qu'on pourrait référer les personnes photographes aux comités si elles sont à l'aise et les comités pourront leur demander directement .

Stéphanie Larouche : Je ne vois pas l'intérêt de prendre des photos des comités, on ne doit pas nécessairement endosser ça. Je ne crois pas que j'ai à gérer ça.

Matilda Bourdeau-Chabot : Au contraire, je crois que c'est un beau service à offrir et ça fait plaisir aux comités, ça ne me dérange pas de le faire.

William Richard : Matilda, si tu veux rassembler trois ou quatre personnes qui prennent des photos pour leur demander.

5.5. Installation d'une autre prise

William Richard: J'ai parlé avec Natalie Noël, elle voulait qu'on voit la photo pour qu'on voit la facture. Elle n'est pas prête à en ajouter une autre prise de même. D'ici ce temps là, on peut amener le micro-ondes ailleurs, car c'est des micro-ondes qui n'ont pas de propriétaire. C'est les facultés qui cotisent.

Malory Grondin: Je pense qu'il faut faire attention à où on met le micro-ondes. Ils doivent rester dans l'EnDroit puisqu'ils sont commandités par des cabinets, celui là était d'un étudiant (don) à l'AGED pour l'utilisation par les membres de l'AGED.

Dereck Dumont : Un micro-ondes est brisé, alors on n'a pas vraiment un problème, sauf si on le remplace.

5.6. Nettoyage - Tente AGED

Emie Baker: Je suis allée chez Canevabec lundi avec la toile pour qu'ils puissent évaluer les dommages. L'employée qui m'a servie m'a dit qu'ils avaient vu des toiles en pire état qui étaient revenues nettoyées. J'ai reçu la soumission par courriel en début de semaine, elle est dans mon dossier sur Drive, mais elle n'est pas très détaillée. Le trempage et la réimperméabilisation reviendrait à 405\$ plus taxes, donc 465,65\$ taxes incluses. Je suis grandement surprise de cette soumission, puisqu'à deux reprises on m'a informée que ça coûterait environ 225\$ plus taxes. J'ai réécrit à l'employée qui a fait la soumission pour savoir ce qui justifie cette augmentation de prix, et elle m'a répondu «J'avais compté seulement le dessus du chapiteau , il faut ajouter le prix pour le nettoyage et l'imperméabilisation du pourtour ». Est-ce qu'on traite quand même la toile?

Vincent Beaupré: Est-ce que Dereck, tu peux regarder sur le site où on a acheté la tente à quel coût ça reviendrait juste acheter la toile?

Emie Baker: On pourrait la prendre noire, ça éviterait que des trucs du genre arrivent.

William Richard: 400\$ c'est la moitié du prix de notre tente, on ne pourrait pas justifier ça.

Dereck Dumont: On a lavé la tente, mais je la rouvrais, voir si c'est si pire que ça. C'est peut-être pas le fun parce que c'est pas beau, mais c'est pas sale.

Lauriane Massie: Elle a trempé longtemps, mais il faut s'assurer que le moisi est mort, sinon, ça va continuer à se propager.

Emie Baker: On a utilisé un produit exprès pour tuer la moisissure et empêcher la moisissure de prendre de l'expansion, mais vu que la tente est imperméable, je ne sais pas si c'est rentré dans le tissu. Coté esthétique, peut-être un spray pour camoufler les dommages?

William Richard: Je crois que ce n'est pas si pire en ce moment, mais ce serait intéressant de voir nos alternatives. J'attendrais, mais au moins savoir nos autres options, et oui un spray blanc serait bien mais je ne sais pas si ça existe.

Emie Baker: Je vais regarder.

6. Dossiers internes

6.1. Désistement aux frais de l'asso

William Richard: On a eu plusieurs demandes dans les dernières semaines pour des demandes de désistement des frais associatifs. Je suis allé faire des recherches pour savoir comment ça fonctionne. Il y a une obligation des étudiants dans un programme de payer des cotisations. Il y a un article qui dit qu'ielles sont obligés. Dans nos règlements on a décidé que ce n'était pas remboursable. Je vais l'expliquer aux gens qui ont fait la demande.

Lauriane Massie: al. 3 art 10 a été ajouté il n'y a pas longtemps. Le gars cet été et Antoine la semaine passée n'ont pas demandé de se faire rembourser, ont demandé de ne plus être membres de l'AGED. Antoine n'a pas demandé de se faire désister des frais, juste de ne plus être membre. Donc on n'a jamais remboursé la cotisation de l'AGED.

William Richard: Pour répondre, il y a un article de la loi (art.54) qui prévoit ça. Ça définit le programme de loi. On est obligé de payer, et c'est à nous de décider si on rembourse.

6.2. MED

Vincent Beaupré propose le huis-clos
Arianne Tévis-Beauchamp appuie

Ouverture à 12h10.

Fermeture à 12h17.

6.3. Collaboration Centraide

William Richard: Cette année, ce qu'ils veulent faire c'est une semaine ou on vendrait des bonbons et les profits vont à Centraide. Ils aimeraient qu'on les vende

pendant nos permanences, la semaine prochaine, juste avant les intras et peut-être même en dehors des permanences. Faire de la petite publicité, serait le fun pour nos membres et aider Centraide.

Malory Grondin: Je suis d'accord pour qu'on le fasse pendant nos permanences, mais quand on va à la bibliothèque, c'est pour se concentrer et étudier pour les examens.

Matilda Bourdeau-Chabot: Je ne pense pas qu'on a une obligation de le faire pendant qu'on est à la bibliothèque, on descendrait si on est à l'aise, sans que tout le monde soit obligé.

William Richard propose de mandater la présidence de collaborer avec Centraide pour offrir les sucreries la semaine prochaine.

Lauriane Massie appuie.

AU

6.4. **Ménage (!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!)**

- AGED
- EnDroit
- Guenilles doivent être lavées.

7. **Dossiers professionnels**

8. **Dossiers communication**

9. **Dossiers externes**

9.1. **Retour CM du 22 septembre**

9.2. **AGA de la Fondation Force**

William richard propose de mandater la responsable aux affaires externes de représenter l'AGED à l'AGA de la Fondation Force du 2 octobre 2019.

Jacqueline Ohayon appuie .

AU

10. **Dossiers académiques**

10.1. **Retour sur la levée de cours**

Thomas Champagne : En gros, c'est le cours de Fiscal 3.

- Je n'étais pas préparé pour le cours.
- Vers 8h30, Steph est arrivée pour lever les cours.
- Un cours de révision a été lancé dans les airs. C'est vague.

- Je crois qu'une étudiante a dit que c'était un cours de révision.
- La prof a dit c'est bon, on va le faire dans un bureau.
- J'étais confronté à un choix. Les suivre et prendre des notes, ou pas.
- Je me suis dit d'aller prendre les notes et les partager à la classe.
- On est allé dans le local du chargé de cours. On a fait le cours.
- Je suis retourné chez moi et j'ai publié que le cours avait eu lieu quand même.
- Je comprends que ce n'était pas une situation facile.
- C'est quand même l'ancienne rectrice de l'université.
- C'est encore plus décevant considérant mon rôle de président de CA.
- J'étais confronté à une décision et sur le coup j'ai considéré que c'était le meilleur des deux mondes.
- Je comprends les conséquences.

Dereck Dumont: Quand tu as vu que c'était un cours, pourquoi tu ne nous as pas avertis?

Thomas Champagne: Quand on est sorti, je pensais sincèrement que Steph allait me suivre. Ce n'est pas parce que c'est une révision que la grève ne s'applique pas. Les filles se seraient juste déplacées ailleurs.

Lauriane Massie: À quel moment ça a été clair que ce n'était pas un cours de révision?

Thomas Champagne: Je le savais tout le long. On était à la semaine 5, on ne fait pas un cours de révision à la semaine 5. La particularité de ce cours, c'est que la partie droit c'est une prof, et puis cours après l'intra on ne la voit plus.

Arianne Tévis-Beauchamp: J'ai quelques points à mettre au clair. Premièrement, tu dis que ton choix c'était soit de rester prendre des notes, ou partir, mais je pense qu'il y avait d'autres choix. Tu aurais pu contacter un membre de l'AGED ou directement parler au professeur dans l'intérêt des étudiants. Deuxièmement, tu dis que le cours se serait donné ailleurs de toute façon, même avec une intervention du CE de l'AGED, mais cela n'empêche pas que nous aurions été parlé avec la prof pour empêcher que le cours soit donné donc non le cours ne se serait pas donné ailleurs. C'était dans le mandat du CE d'empêcher la tenue de ce cours. Ta part des responsabilités c'était de nous avertir. Troisièmement, tu dis que la distinction entre un cours de révision et cours normal ne change rien dans la situation actuelle, mais ça change tout. On peut faire des révisions à qui on veut, quand on veut, ça n'avantage personne. Mais apprendre de la nouvelle matière, ça inclut tout le monde d'un groupe et personne ne l'a vue sauf vous trois. Ça n'avait pas à se donner.

Dereck Dumont: Le problème présentement, et le malaise, c'est l'art 25 des RG qui dit que le CA doit s'assurer du respect par le CE des positions/décisions prises en AG. Là, qu'est-ce qui arrive c'est que le CE doit s'assurer que le CA respecte les décisions prises en AG. Ton action de vendredi n'a pas été dans le sens que l'indiquent les RG. Je bogue donc le plus là-dessus, je ne sais pas quoi en penser.

Vincent Beaupré: Tu dis que le dernier cours était cette semaine, donc la semaine prochaine pas de cours?

Thomas Champagne: Le cours suivant est complètement différent.

William Richard: C'est à nous de voir si on dérange les choses en rentrant pour lever les cours? Sais-tu si les autres étudiantes sont prêtes à partager leurs notes?

Thomas Champagne: J'en connais une sur deux. La première, quand elle a vu la réaction des gens, elle était moins encline à donner ses notes, mais je crois qu'elle pourrait être convaincue. Il faudrait voir avec l'autre fille. Les miennes sont déjà transmises.

Arianne Tévis-Beauchamp: Je m'adresse plus au CE. Je pense que côté académique, ça entre dans notre mandat de faire le lien avec le décanat et le professeur pour déterminer des mesures pour réparer ce qu'il s'est passé. L'autre côté du problème, c'est plus un manque d'équité, contre le principe démocratique, contre l'essence même de la grève, contre les responsabilités du représentant de classe, contre les devoirs du président du CA et ça apporte aussi un bris de confiance du CE auprès de ses membres, parce que nous n'avons pas réussi à tenir notre mandat de lever tous les cours. Je veux qu'on trouve une solution, pour que l'an prochain les gens participent à la grève en ne se disant pas que leur cours risque d'être donné clandestinement. Je ne crois pas que Thom est une mauvaise personne, mais c'est une situation grave et il faut prendre des mesures sérieuses pour s'assurer que ça ne se reproduise plus.

Malory Grondin: Deux points: 1. Oui, Thomas est président du CA, mais il ne faut pas oublier qu'il est une personne que le président du CA, en ce sens que son poste de président ne le définit pas et qu'il ne joue pas en permanence ce rôle. Il a pris la décision comme individu et non en tant que président. On ne peut pas punir seulement Thomas quand il n'était pas tout seul à être présent au cours.

William Richard: Je crois qu'on devrait commencer à écouter Thomas, et après on discutera entre nous.

Thomas Champagne: Je vous écouterai, et si j'ai une intervention je le ferai.

William Richard: Peu importe, c'est plus qu'on demande à la personne de sortir.

Dereck Dumont: Nous on est capable de faire la différence entre Thom et le Président du CA, mais tout est dans l'impression et la confiance envers les instances de l'AGED.

Arianne Tévis-Beauchamp: Je ne suis pas en train d'attaquer la personne de Thom individuellement. C'est juste qu'on ne peut pas éliminer ces circonstances et dire que c'est un étudiant comme un autre, il a un passé en implication et il préside le CA.

Thomas Champagne: Je comprends ça, je sais que le standard est plus élevé, c'est pour ça que je suis prêt aux conséquences.

Stéphanie Larouche: On a eu une interaction ensemble le vendredi matin, je t'ai lancé à la blague que tu savais que le CE allait se présenter pour lever les cours. À ce moment, tu savais que ce n'était pas un cours de révision et que tu allais simplement suivre le cours avec les deux étudiantes?

Thomas Champagne: Oui.

Matilda Bourdeau-Chabot: J'aimerais voir comment tu vois la suite des choses.

Thomas Champagne: J'ai regardé les possibles conséquences. S'ils y a une possible destitution, ce serait en AG. Je veux travailler avec des personne avec qui je peux regagner leur confiance. Je déposerais ma démission si ce n'est pas possible. Mais je trouverais ça dommage. Je vais rester la même personne envers vous.

Dereck Dumont: Pour spécifier, le CA peut destituer une personne.

William Richard: Deux aspects. 1. Un message d'explication du CE au groupe. 2. Côté Thom, je ne crois pas que ça mérite une destitution, c'est une erreur de jugement. Mais il faut que ça soit clair qu'on ne peut pas tolérer cela.

Arianne Tévis-Beauchamp: On ne peut pas destituer un représentant de classe. Ça doit se faire en conseil des personnes représentantes. Thom a été nommé un peu de force, pas parce qu'il voulait. Décider de mettre un autre rep, je ne crois pas que ça règle le problème. Je ne veux pas demander la destitution, il fait bien son travail, mais je ne peux pas laisser ça comme ça.

Dereck Dumont: Pour la destitution, c'est le CA qui devra décider selon moi et mon interprétation des RG. Puis, c'est la peur du précédent qui m'inquiète. Avec la discussion qu'on a eu avec le décanat, je ne suis pas certaine que ça va bouger les choses. On dit qu'il faut que ça soit clair qu'on ne tolère pas, mais on n'a pas vraiment de juste milieu. Je pense que la destitution est la solution appropriée.

Emie Baker: Je suis embêtée à savoir si on devrait aller jusqu'à la destitution. On a parlé d'une explication, mais peut-être aussi une lettre d'excuse sur la page de l'AGED.

Jacqueline Ohayon : La faute est assez grave, mais revient plus à la prof qu'aux étudiants. Je comprend que c'est l'émotion qui vous guide. Je suis nouvelle, je trouve ça intense et grave pour l'erreur qui a eu lieu. D'une vision extérieure, si je n'étais pas dans le CE, je trouverais ça intense.

Vincent Beaupré quitte à 12h57.

Lauriane Massie : Je suis un peu mal à l'aise d'aller jusqu'à la destitution. Une excuse publique c'est plus approprié. En tant que CE, on pourrait aussi dire qu'à l'avenir on sera plus vigilants, qu'on sait maintenant que ça peut arriver. Je n'irais pas jusqu'à une destitution. Je crois que très peu de monde savent que c'est Thom la face du CA. Je ne crois pas qu'il a agit en tant que président du CA.

Arianne Tévis-Beauchamp: Je suis d'accord avec la lettre d'excuse publique. Je ne suis pas nécessairement pour la destitution, de toute façon c'est la décision du CA. Par contre, je l'apporterais comme point, mais simplement pour qu'il y ait une marque au PV. Le CA a des responsabilités et des rôles précis.

William Richard propose de mandater la vice présidence de préparer une lettre d'explications d'ici le prochain CE et d'exiger une lettre d'excuse publique de Thomas Champagne à présenter au prochain CE en lien avec l'art. 25 des Règlements Généraux.

Lauriane Massie appuie.

Arianne Tévis-Beauchamp: La situation m'apporte tellement de problèmes en ce moment que je ne vois pas pourquoi ça serait moi qui ferait l'explication de l'erreur de trois étudiants dans une classe. Je crois que l'explication et l'excuse devrait venir de Thom. J'y n'étais pas présente. c'est plus Steph qui était là à ce moment là.

Malory Grondin: Il y avait trois étudiants dans la classe, pas juste Thomas, je ne vois pas pourquoi un vise juste Thomas pour l'excuse.

Matilda Bourdeau-Chabot : La lettre d'excuse de Thom, je la voyais comme qu'il avait manqué à son obligation de l'Art 25. Les gens méritent une excuse quant à cela. La lettre d'explication du CE, je crois que ça devrait être de quelqu'un qui est prêt à expliquer de façon honnête avec les gens.

Arianne quitte à 13h04.

Emie Baker: Je pense que la lettre d'excuse doit être en son rôle de président de CA. C'est plus par rapport à l'Art. 25.

Lauriane Massie: Ce n'est pas un «DOIT» apporter cela en CA, on n'est pas obligés (les admins) d'amener le point si on ne veut pas. Ça ne me dérangerait pas d'écrire une lettre d'explication mais je ne pense pas être la meilleure personne pour ça.

Matilda Bourdeau-Chabot: Je pourrais l'écrire, je vous l'enverrais avant pour avoir votre avis et apporter des modifications après.

Stéphanie Larouche quitte à 13h08.

10.2. Responsable aux affaires académiques et personnes représentantes de classe - Modification aux RG

11. Dossiers premières année

12. Dossiers financiers

12.1. Demande avance de fond Common Law

Vincent Beaupré: J'ai un document pour la demande d'avance de fond.

Alexia Viau: On a une activité qui coûtera plus cher, donc on a demandé à des commanditaires, mais c'est pas 100% certain. C'est une balle de stress en forme

d'avocat. J'ai fait deux soumissions, celui qui est moins cher était 'sketch' et l'autre était fait local (à Laval). Je commanderais 150 balles, c'est le minimum.

Vincent Beaupré: Avez-vous des commanditaires?

Alexia Viau: On a parlé avec Jessie Courteau .

William Richard: As-tu une idée pour les ventes des choses qui n'auront pas été vendus?

Alexia Viau: Oui, en refaire une à l'hiver pour vider les stocks.

William Richard: Vincent, est-ce qu'on est lousse pour 480\$?

Vincent Beaupré: Oui, on est correct.

Dereck Dumont: Avez vous pensé à mentionner à Vêtements D'la Fac'? Pour savoir s'ils pensaient le faire cette année?

Malory Grondin: C'était leur plan de le faire l'année passée.

Alexia Viau: Je vais leur écrire.

William Richard: On pourrait en parler entre nous puis décider après.

Vincent Beaupré: Je propose d'accorder une avance de fonds de 480.53\$ au Comité Common Law.

Dereck Dumont appuie

AU

12.2. **Jade Racine Cupcake**

Vincent Beaupré : Jade m'a transmis un message d'Alexandra Rivest-Beauregard : L'AGECSDUS propose un séparation de $\frac{1}{3}$ pour elle et $\frac{2}{3}$ pour l'AGED, ce qui représente la représentation environ des membres présents aux activités. Je vous invite à proposer une séparation comme telle.

13. **Dossiers des activités étudiantes**

14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

15. **Varia**

15.1. **Prochaines rencontres**

- Jeudi 10 octobre 16h30
- Mercredi 30 octobre 11h30
- Mercredi 6 novembre 11h30
- Mardi 12 novembre 11h30
- Mardi 19 novembre 11h30
- Jeudi 28 novembre 11h30

15.2. Soirée CE

15.3. Predrink Oktoberfest

Vincent Beaupré : 2015 rue des Grands-monts appartement 18, enough said!

16. Fermeture de la séance

La séance est levée à 13h15.